

Date d'envoi de la convocation : 22 Avril 2014
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 84
Nombre de Procurations : 7
Nombre de Votants : 91
Date de publication : 5 Mai 2014
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

11 Mai 2014

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : **Titulaires :** Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Claude ANDRE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Marie-Laurence MERVILLE, Marie-Laure RAKIC, Jacques-Hervé RIFFAUD, Jacques THOMAS, Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Michel PICARD, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Marc DENIZOT, Sandrine ARRAULT, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Claude CORON, Jérôme FLACHE, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY.

Suppléants : MM. Jean-Louis BAUDOIN (Suppléant de LEVERNOIS), Guy DROMARD (Suppléant de MAVILLY MANDELLOT), Serge COULON (Suppléant de SANTENAY),

Délégués ayant donné procuration :

- M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,
- Mme Virginie LEVIEL à Mme Marie-Laure RAKIC,
- Mme Virginie LONGIN à M. Pierre BOLZE,
- Mme Justine MONNOT à M. Stéphane DAHLEN,
- M. Philippe ROUX à M. Fabrice JACQUET,
- Mme Chantal MITANCHEY à M. Franck CHAMBRION,
- M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : MM. Maurice CHAPUIS, Serge GRAPPIN.

Secrétaire de séance : Mme Carla VIAL.

**RAPPORT D'ETAPE SUR LE PROJET DE RENOVATION DU MULTI ACCUEIL
SAINT JACQUES A BEAUNE ET VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF**

M. SUGUENOT, rapporteur, rappelle que, conformément aux orientations adoptées par le Bureau le 14 novembre 2013, confirmées par celui du 13 mars dernier, des crédits d'un montant de 234 240 € TTC ont été inscrits et votés dans le cadre d'une Autorisation de Programme sur deux exercices pour la mise en conformité de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de St-Jacques à BEAUNE.

Il souligne que ce projet bénéficie d'un concours financier à hauteur de 75 % de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Plan de rénovation des EAJE (plan de financement en annexe).

Cependant, les résultats du diagnostic réalisé ayant décelé la présence d'amiante à différents emplacements devant faire l'objet de réaménagement (sanitaires notamment), l'intervention d'une entreprise de désamiantage sur les plinthes, sol et faïence est apparue nécessaire.

Le rapporteur indique que cette intervention entraîne un coût supplémentaire estimé à 40 000€ HT, soit 48 000 € TTC et des délais de travaux retardés de 15 jours environ par rapport au calendrier initial, sachant que la CAF et les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) conditionnent l'octroi de l'aide financière sollicitée à la réalisation de l'opération de désamiantage.

Il précise par ailleurs que ces derniers ont d'ores et déjà fait connaître leur accord pour l'accueil pendant la durée des travaux, des enfants inscrits à St-Jacques sur les deux autres multi accueils de BEAUNE, La Cabotte et Blanches Fleurs.

Il indique à cet égard, qu'une information sera faite aux familles concernées dans le courant du mois de mai.

**Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- approuve l'Avant-Projet Définitif présenté,
- autorise la poursuite du projet selon un calendrier tenant compte du délai supplémentaire lié au désamiantage,
- autorise l'inscription au Budget Supplémentaire, objet d'un rapport à l'ordre du jour de la séance de Conseil Communautaire du 30 juin prochain, d'un complément de crédits à hauteur de 48 000 € correspondant au désamiantage.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le **PRESIDENT** et par délégation
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

GILLES ATTARD

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Projet de réhabilitation Multi Accueil Saint Jacques

1. Descriptif et estimatif des travaux à prévoir

	HT	TVA (20%)	TTC
Travaux	125 000,00 €	25 000,00 €	150 000,00 €
Désamiantage	40 000,00 €	8 000,00 €	48 000,00 €
Maitrise d'Œuvre	15 000,00 €	3 000,00 €	18 000,00 €
Bureau de contrôle	4 000,00 €	800,00 €	4 800,00 €
SPS	1 200,00 €	240,00 €	1 440,00 €
Aménagement intérieur	185 200,00 €	37 040,00 €	222 240,00 €
Aménagement extérieurs	50 000,00 €	10 000,00 €	60 000,00 €
Coût total du projet	235 200,00 €	47 040,00 €	282 240,00 €
Recettes			
- FCTVA (15,761% dès 2014)			44 483,85 €
- Subvention CAF			140 000,00 €
Recettes escomptées			184 483,85 €
Coût net du projet			97 756,15 €

2. Plan de Financement Pluriannuel proposé

Autorisation de Programme 2014 - 2016 (*)	CP 2014	CP 2015	CP 2016
282 240,00 €	222 240,00 €	60 000,00 €	-

Plan de Financement mis à jour par MD le 17/04/2014

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE, COTE ET SUD
Numéro de l'acte	14_39
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	8.2.5 - Enfance
Objet de l'acte	Rapport d'étape sur le projet de rénovation du Multi Accueil Saint Jacques à BEAUNE et validation de l'avant projet définitif
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200006682-20140428-14_39-DE
Date de transmission de l'acte	22/05/2014
Date de réception de l'accuse de réception	22/05/2014